



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2025-0025

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demandeur : ATLANTIC MOVERS
7 rue Rémoqueur
44805 Saint Herblain

Adresse Occupation du Domaine Public : Au droit du 14 Rue Hervé LE GUYADER
44240 La Chapelle-Sur-Erdre

Nature de l'occupation : Stationnement d'un camion de déménagement PL de 11 mètres

Emprise : Sur 3 places de stationnement

Durée de l'occupation : Le mercredi 11 juin 2025.

Mesures particulières : Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes, contournant le camion de déménagements.
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la collecte des déchets et services.
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.

- La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.
- La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.
- L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.



Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le

Le Maire,

Laurent GODET

10 JUIN 2025
10 JUIN 2025